

Paris, le 11 avril 2025, 20h30

RUBIS ANNONCE LE FRANCHISSEMENT DE SEUIL STATUTAIRE DE PARTICIPATION

Rubis annonce avoir reçu une notification de franchissement de seuil statutaire informant la Société que, le 7 avril 2025, Plantation des Terres Rouges S.A. a franchi le seuil statutaire de 6 % des actions ordinaires et des droits de vote de Rubis ⁽¹⁾. À compter du 7 avril 2025, Plantation des Terres Rouges S.A. détient 6,01 % des actions ordinaires et droits de vote de Rubis.

(1) Sur la base du nombre d'actions ordinaires et droits de vote de Rubis publiés au 7 avril 2025.

presse@rubis.fr

Tél.: +33 (0)1 45 01 87 44 investors@rubis.fr